

Le Centre justice et foi témoigne de sa solidarité avec les Wet'suwet'en

Montréal, le 26 février 2020 - Le Centre justice et foi (CJF) joint sa voix à celle des [jésuites du Canada](#), qui ont demandé au gouvernement du Canada de travailler « assidûment à une résolution pacifique du conflit qui sévit actuellement sur le territoire traditionnel du peuple Wet'suwet'en ».

Les Wet'suwet'en n'ont jamais cédé leurs territoires au Canada ni à la Colombie-Britannique. Ils n'ont pas consenti au projet de gazoduc de l'entreprise Coastal GasLink, au cœur du litige actuel. Le Bureau d'évaluation environnementale de la Colombie-Britannique vient d'ailleurs de donner 30 jours à Coastal GasLink pour les consulter adéquatement à ce sujet, ce qui risque d'être insuffisant dans le contexte difficile actuel et considérant le fait qu'une véritable consultation doit inclure le droit pour les Wet'suwet'en de refuser le projet.

Les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada doivent en prendre acte et respecter l'esprit de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones à cet égard, ainsi que le jugement Delgamuukw de la Cour suprême du Canada (1997). Ce dernier a reconnu les droits ancestraux des Wet'suwet'en sur leurs territoires de même que le système de gouvernance traditionnelle.

« Le gouvernement Trudeau a une précieuse occasion de prouver que la volonté de réconciliation du gouvernement canadien avec les peuples autochtones n'est pas que façade. Cela passe par des gestes concrets qui priorisent le respect des droits autochtones de même que l'enjeu écologique et climatique, avant les considérations économiques », affirme **Élisabeth Garant**, directrice du CJF.

Le gazoduc de Coastal GasLink vise à transporter sur près de 700 km une énergie non renouvelable obtenue par fracturation hydraulique. En voulant protéger leurs terres et l'eau d'activités extractivistes qui vont à l'encontre des priorités de l'heure pour contrer le réchauffement climatique et préserver les écosystèmes nécessaires à la vie, les Wet'suwet'en montrent aussi la voie. « On devrait tous s'en inspirer plutôt que d'intensifier la répression. »

En ce sens, si l'on peut comprendre l'irritation des personnes que les blocages ferroviaires affectent plus lourdement, l'usage de la force pour déloger des manifestants et manifestantes pacifiques et non armés risque fort d'être contre-productive, parce qu'elle montre à quel point les symptômes du litige préoccupent plus le gouvernement que ses causes.

Depuis sa création, le CJF s'engage en faveur du respect des droits des peuples autochtones. Il a notamment participé au Forum paritaire Québécois-Autochtone, en 1993, en vue d'établir un nouveau contrat social fondé sur la reconnaissance mutuelle et l'autodétermination de la nation québécoise et des 11 nations autochtones avec qui elle partage le territoire. Plusieurs des dossiers et articles de la revue *Relations*, qu'il publie, permettent d'approfondir la réflexion et de sensibiliser le public sur les enjeux que soulève le conflit actuel. Mentionnons les textes « [Conflits en territoire wet'suwet'en](#) » de Julie Depelteau, « [Enterrer la souveraineté coloniale](#) » de Dalie Giroux et le dossier « [Amériques : la longue marche des peuples autochtones](#) ». *Relations* contribue aussi depuis plusieurs années à mieux faire comprendre [l'action non-violente](#) et la légitimité de la [désobéissance civile](#) en démocratie, dont on observe des exemples puissants en ce moment.